



CGT-USPATMI
4 cité chappée
02 000 MONS-EN-LAONNOIS
☎ : 06.16.36.17.45
✉ : prefectures@cgt.fr
david.lecocq.cgt@hotmail.fr

Mme Chantal CASTELNOT

Préfète de l'Orne

**39 rue St-Blaise
61 000 Alençon**

Madame la Préfète,

La CGT a été informée de l'article de presse situé ci-après. Nous voulons connaître si la procédure initiée à l'encontre de votre secrétaire générale peut avoir des conséquences sur le fonctionnement de la préfecture de l'Orne.

Corse: une enquête pour «corruption» vise l'ancienne sous-préfète de Sartène

Par Le Figaro avec AFP Publié le 14/06/2019 à 13:36

Une enquête préliminaire pour «corruption passive» a été ouverte en février par le parquet d'Ajaccio suite à une plainte de l'association de défense de l'environnement U Levante contre l'ancienne sous-préfète de Sartène (Corse-du-Sud) Véronique Caron, a appris l'AFP de sources concordantes.

Le procureur de la République d'Ajaccio, Eric Bouillard a confirmé à l'AFP l'ouverture et le chef de cette enquête visant l'ancienne sous-préfète, en poste à Sartène entre juin 2015 et septembre 2017 et aujourd'hui secrétaire générale de la préfecture de l'Orne.

«U Levante a relevé une absence d'action de la part des services de l'Etat concernant des infractions notoirement commises en droit de l'urbanisme au Domaine de Murtoli», lieu de villégiature niché entre Sartène et Bonifacio, parsemé de bergeries de luxe prisées des milliardaires, «alors que Mme Caron, qui fréquentait souvent le domaine et ses restaurants dépourvus de tout permis de construire, ne pouvait les ignorer», peut-on lire dans cette plainte consultée par l'AFP.

L'association vise notamment le retrait en juin 2016 de Véronique Caron, au nom de l'Etat, d'un recours contre un permis de construire accordé à Valérie Guilbert, compagne de Paul Canarelli, propriétaire-gérant du Domaine de Murtoli, pour «trois bâtiments» sur ce domaine. U Levante joint à sa plainte une série de SMS - dont l'association ne précise pas l'origine et dont certains ont été rendus illisibles - datant de juillet 2017 et montrant des «relations très étroites entre Mme Caron et Mme Guilbert», jugeant que ces échanges sont «une possible explication (la seule à notre connaissance) de ce revirement soudain de l'Etat». «Si ces faits étaient confirmés, ils constitueraient l'infraction de trafic d'influence (...) pour laquelle nous portons plainte contre Mme Caron et toutes personnes que l'enquête déterminera», écrit Benoist Busson, l'avocat de U Levante dans la plainte de l'association.

Contactée par l'AFP, Véronique Caron n'a pas souhaité réagir, indiquant ne «pas être au courant» de cette affaire.

Le domaine de Murtoli fait l'objet depuis août 2017 d'une autre enquête préliminaire ouverte suite à la plainte de plusieurs associations de défense de l'environnement qui pointent l'illégalité de 35 constructions sur le site. Dans une autre procédure, un contrôle antifraude associant les différents services de l'Etat (Codaf) était en cours vendredi pour procéder à des vérifications en matière «d'environnement, de chasse et de travail», a-t-on appris auprès du procureur d'Ajaccio.

La CGT vous sait gré, Madame la Préfète, de ses sentiments les plus républicains.

Pour le syndicat CGT
de la préfecture de l'Orne

Le Représentant Local

Medhi De-Roeck

Copie à :

- M. Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur
- M. David LECOCQ, secrétaire général de la CGT-USPATMI
- Union départementale CGT de l'Orne